

# Rapport du maire

### CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie pour l'année 2017. Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, ce rapport expose les données budgétaires relatives à l'année antérieure, celles de l'année en cours ainsi que nos priorités pour 2018. Il fait état d'une gestion responsable et transparente et reflète les valeurs qui guident nos actions.

L'Arrondissement a réussi, par une saine gestion, à présenter pour 2017 un budget équilibré de 55,2 M\$, une baisse de 14 % par rapport à 2016 faisant suite à un rapatriement d'activités par la Ville centre de l'ordre de 10 M\$

Tout au long de l'année, les citoyens ont été au cœur de nos interventions. Je pense, par exemple, à l'implantation de nombreuses mesures d'apaisement sur le territoire ainsi qu'à l'ajout de 700 nouveaux supports à vélos, à la réfection de plusieurs rues et à l'aménagement de plus de 130 nouvelles saillies verdies afin de rendre les voies publiques invitantes pour tous les usagers, à la création de nouveaux lieux pour socialiser, ou à la bonification de notre offre culturelle hors les murs, pour offrir un cadre de vie agréable à tous.

Grâce à l'implication de citoyens de tous horizons, nous avons célébré cette année l'aménagement de plus de 100 ruelles vertes, poursuivi le déploiement de campagnes encourageant le verdissement et tenu un événement inédit où des représentants de la communauté se sont projetés en 2037 afin d'imaginer ce que pourrait devenir la vie de quartier.

En 2017, nous avons encore osé innover! En encourageant les initiatives locales en agriculture urbaine, en nous engageant dans la préservation de l'habitat des papillons monarques, en permettant l'aménagement de poulaillers à domicile et en accueillant des moutons dans trois de nos parcs. Nous avons aussi réduit le gaspillage alimentaire en soutenant un projet de récupération de denrées invendues au marché Jean-Talon et mis sur pied un programme de subvention pour l'achat et la location de couches lavables destiné aux familles.

Au quotidien, beau temps mauvais temps, nos équipes ont veillé à la propreté des rues et des parcs, à la réfection des trottoirs et se sont affairées à dégager les voies de circulation lorsque l'hiver s'est installé. Leur travail ayant un impact direct sur la qualité de vie des résidants, nous avons amélioré nos pratiques et rendu nos opérations encore plus efficaces.

Le présent document dresse un portrait fidèle de la situation financière de l'Arrondissement et de la façon dont nous gérons les fonds publics.

Justen

François William Croteau Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie Membre du conseil d'agglomération

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

#### Résultats financiers au 31 décembre 2016

Pour 2016, le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a été établi à 64 152 200 \$. Les revenus d'arrondissement budgétés s'élevaient à 3 206 100 \$.

Au cours de 2016, l'Arrondissement a poursuivi ses interventions visant l'amélioration du domaine public et la préservation de la qualité du milieu de vie. Les mesures déployées :

- Récupération du bois de quelque 200 frênes abattus à cause de l'agrile, pour en faire du mobilier urbain installé sur les artères commerciales et dans les parcs de l'arrondissement.
- Création d'un guichet unique BAM / permis et création d'un comptoir commercial.
- Conduite d'une expérience pilote d'apaisement de circulation sur la rue de Bordeaux par l'implantation du stationnement en oblique.
- Inauguration du parc Luc-Durand et de sa patinoire d'improvisation.
- Tenue d'une deuxième journée « portes ouvertes » au parc du Pélican où les résidants ont pu en apprendre davantage sur le travail des employés de l'Arrondissement.
- Animation de la place Shamrock avec la venue d'une serre aquaponique et l'installation de jeux de pétanque.
- Consultation publique sur l'aménagement permanent de la Place Shamrock
- Importante campagne de prévention en santé et sécurité au travail en vue d'améliorer les pratiques sécuritaires chez les employés cols bleus.
- Ajout de 500 nouveaux supports à vélos.

# 2016 BUDGET D'IMMOBILISATIONS

L'enveloppe budgétaire du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie s'est élevée à 8 840 000 \$ en 2016.

## Principales dépenses d'immobilisations

- Aménagement de 15 nouvelles ruelles vertes pour un total de 98.
- Réfection du kiosque à musique patrimonial du parc Molson au coût de 660 000 \$, dont 424 000 \$ provient du budget d'immobilisations de l'Arrondissement.
- Poursuite de l'aménagement de la place Shamrock, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.
- Maintien du Plan local de déplacement à la hauteur de 10 M\$ dont 6,3 M\$ de programmes d'immobilisations antérieurs, incluant de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation, tels 115 nouveaux dos d'âne, 100 saillies verdies.



#### DÉFINITIONS

**Budget de fonctionnement**: il s'agit des dépenses courantes liées au fonctionnement normal de l'arrondissement, par exemple les salaires des employés.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) : ce sont des dépenses d'investissement liées à l'amélioration et à l'aménagement du milieu de vie, planifiées aux trois ans et révisées chaque année, par exemple celles prévues pour la réfection du skateparc au parc Père-Marquette ou les aménagements au parc de L'Ukraine





# 2017 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie pour 2017 a été établi à 55 190 800 \$, avec des revenus d'Arrondissement anticipés de 3 365 300 \$. Selon l'évolution des dépenses effectuées jusqu'à présent, ces prévisions seront respectées.

Des sommes ont par ailleurs été consacrées à divers dossiers en lien avec le développement durable, l'apaisement de la circulation et l'animation du domaine public.

- Récupération et valorisation du bois de frêne en mobilier urbain.
- Soutien à la récupération de denrées invendues au marché Jean-Talon.
- Animation de la place Shamrock.
- Soutien financier aux parents pour encourager l'utilisation de couches lavables.
- Implantation de nouvelles limites de vitesse.
- Démarrage d'un projet pilote de poulaillers en milieu urbain.
- Retour du projet Biquette à Montréal.
- Dévoilement du concept de l'aménagement permanent de la place Shamrock.
- Ajout de 700 supports à vélos.





## 2017 BUDGET D'IMMOBILISATIONS

L'enveloppe budgétaire du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'élève à 8 840 000 \$ en 2017.

## Principales dépenses d'immobilisations

- Poursuite du Plan local de déplacement à la hauteur de 1,7 M\$, incluant de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation, tels 70 dos d'âne, 136 saillies verdies et la sécurisation des pistes cyclables.
- Maintien du programme de ruelles vertes pour un total de 108 en 2017.
- Création du programme d'apaisement de la circulation dans les ruelles avec un budget de 355 000 \$.
- Réalisation d'un nouveau skateparc au parc du Père-Marquette (1,330 M\$).
- Aménagement du Réseau-Vert dans le cadre du 375° anniversaire de Montréal.
- Début des études en vue de la construction de la nouvelle piscine Rosemont, en remplacement de l'installation actuelle dont la durée de vie utile est atteinte.
- Rénovation du pavillon des baigneurs de la piscine Joseph-Paré au coût de 1,145 M\$.
- Aménagement de jeux d'eau au parc du Père-Marquette (976 000 \$).
- Aménagement de jeux d'eau et réfection du chalet et de l'aire de jeu au parc de l'Ukraine (1,308 M\$).
- Réserve pour la construction d'un terrain de soccer / rugby synthétique au parc Étienne-Desmarteau lorsque les travaux du réservoir seront terminés.
- Aménagement d'un plancher de danse pour les aînés au parc Lafond (programme MADA), avec un budget de 180 000 \$.
- Verdissement des saillies (136 000 \$).
- Début des travaux de mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna Étienne-Desmarteau (1,263 M\$).
- Aménagement d'un jardin à monarques à l'angle du boulevard Pie-IX et de l'avenue Laurier.
- Réalisation des nouvelles places publiques Michel-Brault et Pierre-Falardeau.



## 2018 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Situation financière

- Début de la construction d'une nouvelle piscine, en remplacement de la piscine Rosemont dont la durée de vie utile est atteinte.
- Réalisation des aménagements permanents de la place Shamrock.
- Maintien du programme de ruelles vertes (180 000 \$).
  Poursuite du programme d'apaisement de
- la circulation dans les ruelles (355 000 \$).
  Fin des travaux de mise aux normes du système de réfrigération à l'aréna du Centre
- Poursuite du Plan local de déplacement à la hauteur de 1,7 M\$, incluant de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation.

Étienne-Desmarteau (1 104 M\$).

- Modernisation de l'éclairage au parc Lafond.
- Réaménagement des aires de jeu au parc Henri-Valade.
- Début de l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique au parc de la Louisiane.
- Réaménagement du terrain de microsoccer au parc de Gaspé.
- au parc Idola-St-Jean (235 000 \$).

   Réserve pour l'aménagement du parc

• Mise aux normes de l'aire de jeu pour enfants

- Marcel-Pépin (75 000 \$).

   Réfection du chalet au parc du Père-Marquette
- (681 000 \$).Branchements électriques dans plusieurs parcs
- de l'arrondissement (500 000 \$).

#### Mairie d'arrondissement

5650, rue D'Iberville, 2° étage Montréal (Québec) H2G 2B3

311

ville.montreal.qc.ca/rpp

